

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 05 juin 2023 à 19 heures 30

Présents : ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, PICHE Barthélémy, MADELON Caroline, MICCICHE Virginie, PERROUSE Bernard, DUFFOURD Alexandrine, MARTIN François, SARZIER Audrey, BRENGUIER Michaël, BEETSCHEN Ghislaine, COSTERG Chantal, ETIENNE Christian, DUMAZ Jean-Luc

Excusés : BERNARD-BRET Yohann, donne pouvoir à ANDRÉ Valérie
HERBIN Anaïs, donne pouvoir à MARTIN François

Secrétaire de séance : François Martin

1 Présentation de la nouvelle secrétaire générale

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal Madame Emilie Damance qui va rejoindre la commune le 1^{er} juillet 2023 en remplacement de l'actuelle secrétaire générale qui part à la retraite. Un tuilage de 3 ou 4 mois est prévu pour assurer une bonne transmission.

Madame Emilie Damance présente son parcours professionnel, puis chaque élu se présente en indiquant ses attributions au sein du conseil municipal, ainsi que ses délégations au sein des intercommunalités et organismes.

2 Approbation du compte-rendu de la séance du 27 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du 27 avril 2023, adressé aux membres du conseil le 05 mai 2023 et affiché le 05 mai 2023 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant le taux de la taxe d'aménagement

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

3 DÉLIBÉRATIONS

Administration générale

- Modifications du tableau des emplois communaux : 2 délibérations

1/ Remplacement de la secrétaire générale

Madame le Maire indique que pour accueillir Madame Emilie Damance, il convient de prendre une délibération pour créer un poste de contractuel non permanent le temps du tuilage avec l'actuelle secrétaire générale. Elle propose donc la création d'un poste d'Attaché à temps complet recruté par voie de contrat à durée déterminée du 1^{er} juillet 2023 au 31 janvier 2024 inclus.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

2/ Emploi de saisonniers

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal que :

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

Considérant qu'en raison du surcroît de travail consécutif aux travaux d'entretien des bâtiments communaux pendant l'été d'une part (notamment la préparation de la rentrée scolaire), de l'entretien des extérieurs d'autre part (peinture, arrosage, tonte notamment) ;

Il y a lieu de créer quatre emplois saisonniers d'adjoint technique à temps complet sur la période juillet et août 2023.

Elle propose d'embaucher quatre personnes en emploi saisonnier en qualité d'adjoint technique, répartis comme suit :

- 2 sur la période du 10 juillet au 23 juillet 2023,
- 2 sur la période du 21 août au 03 septembre 2023.

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

- Modification du taux de la taxe d'aménagement

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que depuis 2014, la part communale de la taxe d'aménagement est de 5% sur l'ensemble du territoire de la commune. Elle propose d'instituer un taux de taxe d'aménagement à 20 % sur les zones d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP), cela permettra la participation des constructeurs au coût des équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (frais de raccordement ENEDIS, ...).

Vote Pour : 18

Contre : 0

Abs. : 0

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : révision allégée

Mme Le Maire propose aux membres du conseil municipal comme cela a déjà été évoqué lors du précédent conseil qu'il convient de prendre une délibération de prescription de la révision allégée n°1 du PLU avec pour objectifs :

- de déclasser l'ensemble de la zone 1AUac, soit 4 ha, au profit de zone NRe et de zone A, suite à la décision de la cour administrative d'appel de Lyon en date du 25 janvier 2022.
- De faire évoluer le zonage autour de la Fruitière, soit 2,55 ha répartis sur des zones UE et A vers des zones UE, A et Neq, pour permettre des projets d'aménagement autour de la Fruitière en vu de réaliser des travaux de sécurisation incendie et de gestion des eaux pluviales.

Vote Pour : 18

Contre : 0

Abs. : 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

- Les enrobés du nouveau trottoir route de Verel ont commencé, ils devraient être terminés à la fin de la semaine.
- Des devis sont en cours pour les travaux de voirie 2023.
- Lancement de l'étude de performance énergétique de l'école élémentaire :

Lors du dernier conseil municipal le bureau d'étude Ener'bat a été retenu pour nous accompagner dans la rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Ce bureau d'étude rencontrera les enseignants et les agents des services techniques et du groupe scolaire le mardi 06 juin, puis nous fera un premier retour en fin de journée.

Leurs propositions vous seront présentées par ce bureau d'études lors du prochain conseil de juillet.

Il est rappelé que le décret tertiaire nous impose des économies d'énergie d'au moins 40% d'ici 2030, d'au moins 50% d'ici 2040 et d'au moins 60% d'ici 2050.

Divers

Mme le Maire évoque la sortie du CMJ le 1^{er} juin à Paris, avec la visite de l'Assemblée Nationale.

Le départ a été matinal et la journée intense mais les enfants sont très contents. Madame le Maire souligne que les enfants ont eu un comportement exemplaire et ont été très intéressés tout au long de la journée.

4 COMPTES RENDUS DE REUNIONS

Intercommunalité

- **CCVG**

Bureaux et Conseil

(VA, CL, FH, BP, CM)

Madame Le Maire demande si l'ensemble des conseillers a reçu le procès-verbal, la réponse est oui.

Monsieur Claude Lesage rend compte de la nouveauté en matière de transports scolaires et insiste sur le fait qu'à partir de cette année scolaire il y aura une pénalité de 30 € imposée par la Région qui sera facturée pour toute inscription faite en retard. Le paiement des transports est possible depuis ce jour.

- **SYCLUM**

(F. Martin)

Il n'y a pas eu de réunion sur la période.

Les heures d'ouvertures et de fermetures de la déchetterie durant l'été sont restreints. Il y a des personnes qui travaillent toute la semaine et qui n'ont malheureusement que le samedi après-midi et le lundi vous y venir ... Monsieur François Martin fera remonter le mécontentement lors de la prochaine réunion. Un message sera transmis au SYCLUM pour réclamation.

Pour information, une formation compostage a eu lieu le 1^{er} juin chez un particulier de Domessin.

Arrivée de Madame Caroline MADELON à 20 h 14

- **SMAPS**

Madame Françoise Herrault informe qu'une réflexion est en cours pour la création et l'organisation d'un événement culturel qui regrouperait les 3 communautés de communes. Il aurait lieu en mai ou juin 2024. Le SMAPS est accompagné par une compagnie pour l'élaboration de ce projet.

Monsieur Christian Etienne intervient pour signaler qu'à partir de janvier 2024 la CCLA se retire de l'office du tourisme du secteur pour rejoindre celui du parc régional de la Chartreuse.

Commissions communales

- Commission environnement du 09/05/2023

(A. Sarzier)

La commission a décidé de ne pas inscrire la commune au concours des maisons fleuries avec Agate mais continue le concours en interne, à ce jour il y a peu d'inscription. Madame Audrey Sarzier va déposer ce mercredi des bulletins d'inscription dans les boîtes aux lettres des anciens participants pour voir s'ils veulent se réinscrire.

Pour le fleurissement de la commune, il a été décidé de réduire les fleurs gourmandes en eau et de se tourner vers des vivaces afin d'éviter trop de dépenses chaque année.

- Bilan salon du bien-être du 13/05/202

(F. Herrault)

Le bilan est très satisfaisant tant au niveau des visiteurs que des exposants (31 exposants).

Les préparations de la fête de l'été du 10/06/2023 et du marché nocturne le 28/07/2023 sont en cours.

Elle renouvelle la demande de participation de l'ensemble des élus aux manifestations sachant que ces dernières sont généralement programmées 1 an à l'avance.

Madame Le Maire précise que tout le monde s'est engagé il y a trois ans. Il est important que chacun des élus soit présent pour le bon déroulement des manifestations. Tous les élus ont le calendrier avec le programme sur l'année et sont informés lors des conseils municipaux. La manipulation du matériel est fastidieuse car peu d'hommes sont présents de manière régulière, pour le moment, il y a 2 hommes de présents le 10/06/2023 !!!!

- CCAS

(A. Sarzier)

Le bilan du salon du bien-être est très satisfaisant, la vente de paëlla génère un bénéfice de plus de 800 €.

Il est rappelé que pour la fête de l'été le 10/06/2023, le CCAS tiendra la buvette pour la première fois, nous avons besoin de la présence de chacun afin de pouvoir faire un roulement, et faire en sorte que cette soirée soit un succès.

- Commission du personnel du 05/06/2023

(C. Lesage)

1°/ Madame Emilie Damance future secrétaire générale en remplacement de Madame Antonia Giovannini faisant valoir ses droits à la retraite, a été présentée aux élus de la commission personnel.

2°/Emploi des saisonniers :

Comme chaque année 4 jeunes de la commune ont été recrutés pour les emplois saisonniers. Deux pour la période du 10/07 au 21/07, l'un au service technique, l'autre aux services scolaire et administratif. Les deux autres pour la période du 21/08 au 1^{er}/09 aux services scolaire et administratif.

3 °/ Planning 2023/2024 des agents des écoles.

Comme chaque année le planning des agents des écoles a été élaboré pour la rentrée scolaire de septembre. Seuls 2 agents voient leur planning légèrement modifié. Compte tenu de l'augmentation des effectifs au restaurant scolaire un poste en renfort sera nécessaire sur le créneau 11h30 / 15h30. Une réunion avec les agents est prévue le 05/07/2023.

5 QUESTIONS DIVERSES et DATES A RETENIR

- Fête de l'été le 10/06/2023
- Barbecue 30/06/2023
- Conseil municipal le 10/07/2023
- Concours de vaches Montbéliardes le 17/09/2023